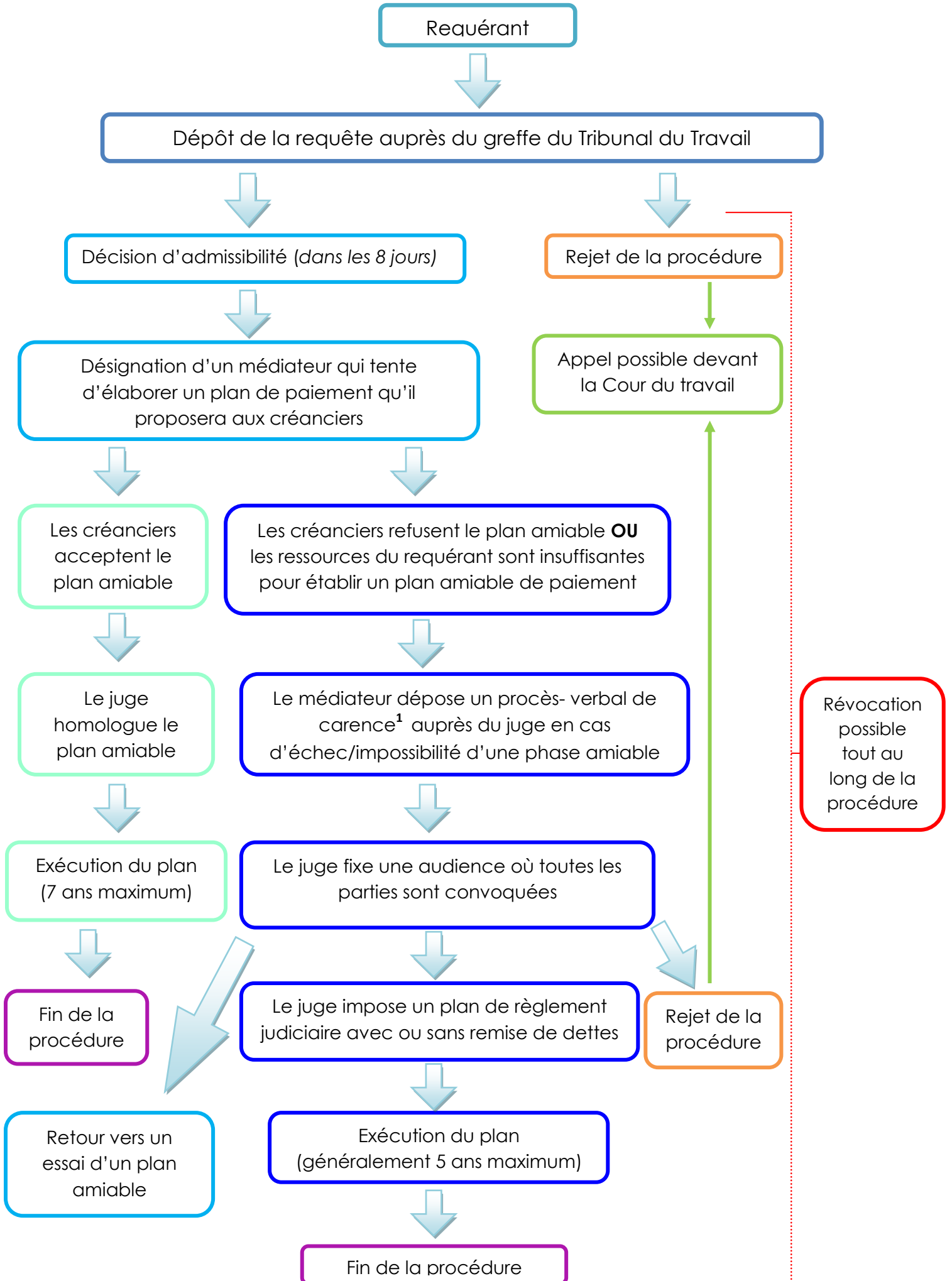


## Schéma « classique » de la procédure de Règlement Collectif de Dettes –CRÉNO



<sup>1</sup> Rapport qui explique l'échec de la phase amiable ou l'impossibilité de s'engager dans cette phase dû à un manque de ressources financières